MISCELLANEA.

1/ Jabłonowski Jan Kajetan Bernard,Exempt czyli akt zapisu wieczystego wdzięczney obligacyi od uchrony Lublina.-K nlb.43.-R.1760.-E$_{XVIII}$Str.340/1.-

2/ Konarski Stanisław Hieronim II,De inscriptione regii numismatis Oratio.Warszawa 1764.-K nlb.14.-E$_{XX}$Str.7.-

3/ Laskiewicz Jan Kanty X.,Mowa przy solennym wyprowadzeniu ciała Antoniny Massalskiey w Krakowie dnia 8.stycznia 1765.-K nlb.7.-E$_{XXI}$Str.96.-

4/ Series konstytucyi synoptice zebranych ex Volumine legum,dowodząc,że stan szlachecki y duchowny od wszelkiego myta,cła y poboru iest wolny.-K nlb.8.- E$_{XXVII}$ Str.390

5/ Hailes,Réplique a l'examen du Mémoire sur les ~~affrai~~-affaires actuelles de la Pologne 1791.Warszawa 1791. de l'imprimerie de Michel Gröll.-Str.43.-E$_{XXIV}$Str.XXVI II

6/ Memoire composé par un gentilhome Polonois de Petrikau.-K nlb.18.-E$_{XXII}$Str.279.-

7/ Examen d'une brochure intitulée Memoire sur les affaires actuelles de la Pologne 1791.Warszawa 1791. de l'imprimerie de P.Dufour.-Str.31.-E$_{XVI}$Str.122.-

8/ Papuga ,powieść z franc.-K nlb.4.-E$_{XXIV}$Str.85.-

9/ Nienawiść cnocie przeciwna,Wiersze wydane roku 1789.-K nlb.1.Str.6.-E$_{XXIII}$Str.125.-

10/ Lubomirski Antoni,Mowa w Senacie na seymie ordynaryinym Warszawskim r.1766 i Mowa na tymże seymie 20. Oct.1766.-K nlb.4.-E$_{XXI}$Str.457.-

11/ Lubomirski Antoni,Mowa w Warszawie dnia 29.paźdz.r. 1766 i Mowa dnia 14.listopada.-K nlb.3.-E$_{XXI}$Str.457.-

12/ Walewski Xawery,Mowa dnia 28.marca r.1775 na sessyi seymowey.-K nlb.2.-

13/ Lubomirski Antoni.Mowa w Warszawie dnia 22.listopada r.1766.-K nlb.3.-E$_{XXI}$Str.457.-

EXAMEN

D'UNE BROCHURE

INTITULÉE

MÉMOIRE SUR LES AFFAIRES ACTUELLES DE LA POLOGNE. 1791.

Quorum causæ acriores quia iniquæ.
Tac. An. Lib. I.

PAR UN CITOYEN.



VARSOVIE

De l'Imprimerie de P. DUFOUR Conseiller Aulique de Sa Majesté.

M. DCC. XCI.

Depicimur ſpecie recti

Hor. Ar. Po.

EXAMEN

D'UNE BROCHURE

INTITULÉE

MÉMOIRE SUR LES AFFAIRES ACTUELLES DE LA POLOGNE. 1791.

L'Auteur anonyme d'une petite brochure, qui commence par demander à ſes lecteurs une *attention* ſuivie, qui préconiſe ſon ouvrage comme le fruit important d'une longue *méditation*, fait naître dans l'eſprit de tout homme ſenſé l'heureuſe idée du poëte philoſophe.

Quid dignum tanto feret hic promiſſor hiatu, il renonce lui-même à tout droit à l'indulgence : & ſi après avoir lu ſon écrit avec toute l'attention, dont on eſt capable, on le trouve rempli de faits faux ou haſardés, de conſeils pernicieux, de plans abſurdes ; le moins qu'on peut faire, je crois, pour exprimer le ſentiment que cette lecture doit produire, eſt d'ajouter au premier le ſecond vers de ce même paſſage *parturient montes Eſ.* ", .

En publiant les remarques que j'ai faites fur les opinions du mémoire, dont il s'agit, je fuis bien loin de vouloir établir un fyftême à moi fimple particulier, refpectant les opinions générales de ma Patrie, clairement énoncées dans les décrets de la Diète, je puis bien me permettre de relever les fautes dangereufes d'un écrit anonyme; mais je n'oferai jamais élever ma voix pour donner des confeils impérieux à une Nation affemblée exprès pour examiner fes intérêts & pourvoir à fon bien être. Il y a aujourd'hui dans le corps législatif de la République une maffe de lumières qui n'ont point échappé à l'obfervateur éclairé, & il faut fe fentir les forces d'un efprit fupérieur ou être aveuglé d'une manière étrange par l'amour propre, pour vouloir du fond de font cabinet, dicter des loix à l'univers.

" L'auteur commence par établir : *que deux faits ,, ont furnagé au milieu des intérêts & des opinions qui ont ,, agité la Pologne orageufe depuis le commencement de cette ,, Diète : l'averfion pour la Ruffie & la méfiance de la ,, Pruffe : que la Nation, froiffée entre ces deux fentiments, ,, eut recours il y a 18 mois à l'Angleterre ; ne voyant de ,, falut qu'en une connection commerciale & politique avec ,, cette dernière puiffance.* ,,

On ne fauroit concevoir comment l'auteur a pu confidérer les faits qu'il cite comme une efpèce de réfultat des mouvemens qui ont agité la Pologne depuis le commencement de la Diète, & comme des faits identifiques avec les intérêts qui fixent, depuis deux ans notre attention. Les fentimens qu'une Nation peut

avoir pour ses voisins sont, ce me semble, très indépendans des efforts qu'elle fait pour réformer de vieux abus, se donner des loix, & établir une administration raisonnable ; c'est de quoi s'est occupée & s'occupe principalement la Diète actuelle.

La Pologne ne devrait pas être un Etat faible, mais elle l'est par la nature de son gouvernement & par la supériorité énorme des Puissances qui l'avoisinent. Elle a donc envers ces Puissances cette méfiance naturelle que le faible a envers le fort qui est à portée de lui nuire ; mais, cette méfiance n'est, ni une découverte de l'auteur, ni un sentiment récent. Elle date de l'époque, où les changemens arrivés successivement dans la position des Puissances Européennes ont mis la Prusse, l'Autriche & la Russie dans les rapports, dans lesquels elles sont aujourd'hui avec la Pologne. Cette méfiance durera toujours jusqu'à ce que la Pologne se choisisse pour amie & alliée solide, celle de ces trois Puissances qui a le moins d'intérêts compliqués à ménager, que sa position & la nature des choses mettent le plus à notre convenance, qui a le plus d'intérêt à notre conservation & le moins de besoin de s'agrandir à nos dépens ; mais, si la Pologne n'était qu'une seule Puissance sur la terre, elle n'en devrait pas moins s'occuper des objets relatifs à son intérieur : il est de l'*évidence la plus frappante*, que ces objets seront toujours très différens des objets relatifs à la politique étrangère.

Il serait également difficile de comprendre pourquoi l'auteur appelle la Pologne *orageuse* depuis le commen-

cement de cette Diète. Toute la Pologne eſt en état de démentir cette aſſertion. L'Europe eſt encore dans l'étonnement d'avoir vu une révolution s'opérer avec autant de tranquillité & d'ordre dans un pays où jadis la moindre différence dans les opinions entraînait la diſcorde & les troubles. A moins que l'auteur n'appelle des *orages* les débats qui ſe ſont élevés quelquefois dans le ſein de l'Aſſemblée Nationale, & que l'opinion générale a toujours étouffés, il ſera forcé d'avouer, que la Pologne a donné dans cette occaſion un exemple à ſuivre aux Nations les plus éclairées. Les Polonais peuvent ſans doute, s'être trompés ; mais au moins ils n'ont pas ſcellé leurs erreurs par le ſang & par les carnages.

L'auteur dit clairement : *que c'eſt autant par haîne contre la Ruſſie que par méfiance envers la Pruſſe, que la Pologne a eu recours il y a 18 mois à l'Angleterre.* On n'oſerait pas contredire à cette aſſertion que l'auteur fait avec l'aſſurance d'un initié, ſi l'époque à laquelle il établit le fait n'en dévoilait la fauſſeté. Tout le monde ſait quel était il y a 18 mois, l'enthouſiaſme des Polonais pour la Cour de Pruſſe. La Nation ſéduite par les promeſſes magnifiques du Cabinet de Berlin, par des déclarations artificieuſes, auxquelles les circonſtances ajoutaient un nouveau poid, s'était pour ainſi dire, jettée dans les bras de cette Puiſſance : Elle la conſidérait comme ſa divinité tutélaire : ſa confiance en elle était ſans bornes. On ne fut jamais plus loin de la défiance ; ſans doute nous avons eu le tems de revenir

d'une erreur qui a failli nous perdre. Les événemens poſtérieurs nous ont bien détrompés ſur le genre d'intérêt que la Cour de Berlin prenait à nos affaires: mais dans le tems que remplis d'une illuſion qui allait juſqu'au fanatiſme, nous nous livrions ſans réſerve à ſes conſeils & à ſa direction, nous n'avons certainement pas flétri notre bonne foi par une démarche déshonorante, & quiconque oſe aſſurer le contraire, nous calomnie; il ſerait d'ailleurs abſurde de ſuppoſer, que les Polonais, dans un moment où ils paraiſſaient avoir le plus beſoin de la Pruſſe, euſſent choiſi, pour confidente de leur défiance envers elle, ſon alliée intime. C'eſt que voyant l'Angleterre liée étroitement avec la Pruſſe & embraſſant le même ſyſtême, aſſervir la Hollande, exciter cette guerre inutile & ſanglante qui déſole depuis 4 ans la moitié de notre hémiſphère, entraîner la Suède à une rupture fatale, ſoulever les Pays bas & les vouer à la déſolation; les Polonais ont cru, tout naturellement devoir aſſocier cette Cour à leurs liaiſons avec la Pruſſe, l'alliance avec l'Angleterre ne pouvant leur paraître, d'ailleurs, qu'également reſpectable & déſintéreſſée. Ils étoient bien loin d'imaginer que cette Puiſſance, pour première marque de ſon amitié, leur conſeillerait des ſacrifices.

On peut paſſer aiſément à l'auteur les traits pompeux ſous lesquels il repréſente l'Angleterre & le rôle qu'il lui aſſigne parmi les Puiſſances; mais, lors qu'appuyant ſur un ſyſtême général à lui connu & animé d'un eſprit prophétique, il nous aſſure que le Cabinet

de Londres doit de ſa main toute puiſſante pacifier le monde entier qu'il a mis en combuſtion : on pourrait lui répondre modeſtement qu'il eſt très probable que l'événement ne juſtifiera pas ſes conjectures. Lors qu'on ne voit pas plus clair que notre auteur, il eſt prudent de ſe réſerver à prophétiſer après coup. C'eſt le ſeul moyen de deviner & d'éviter le ridicule dont l'anonyme même ne ſauve pas quelquefois.

L'auteur dit : que la convention de Reichenbach dans laquelle nos intérêts furent oubliés, amena le refroidiſſement de la Pologne envers l'Angleterre : Il eſt évident qu'il profite ici du rapprochement de l'époque de la convention de Reichenbach avec celle de la demande de Thorn & Dantzig appuyée par la Cour de Londres, pour donner de la vraiſemblance à une aſſertion ridicule & pour nous en impoſer ſur la cauſe vraie & naturelle de ce refroidiſſement.

L'auteur trouve que la Pologne eſt encore trop coloſſale. Trop coloſſale ? . . . . s'il avait demandé au moins qu'on le lut ſans *attention* ; il ſe ſerait peut-être épargné les reproches cruels que cette expreſſion indécente doit lui attirer : heureuſement que c'eſt un anonyme qui parle, ſi c'était là le mot d'un Miniſtre, on pourrait en prendre acte & le dénoncer au genre humain, comme tenant à un nouveau projet de démembrement.... O mes concitoyens ! quand ceſſerez vous d'écouter la voix perfide de ceux qui ne cherchent en vous qu'un inſtrument aveugle à leur ambition & une victime de leurs vues intéreſſées ?

Je paſſe

Je paſſe légérement ſur ces points pour venir à l'examen du plan qui eſt l'objet principal du mémoire: „ L'Angleterre, la Hollande, la Pruſſe & la Pologne „ doivent contracter entr'elles des liaiſons politiques „ & commerciales Pour que les deux premières puiſ„ ſent profiter du commerce de la Pologne, il faut que „ le Roi de Pruſſe diminue le tranſit : afin d'engager „ ce dernier à ce ſacrifice, il faut lui céder Dantzig: „ & en revanche, l'Angleterre doit garantir les enga„ gemens de la Pruſſe envers la Pologne, & bientôt „ après, indentifiant ſes intérêts avec ceux de cette „ derniére Puiſſance, elle pourra garantir encore ſa „ liberté politique. „ C'eſt le précis du plan de l'auteur. Pour en démontrer l'abſurdité, je le ſuivrai pas à pas dans la ſynthéſe qu'il en fait lui-même dans une note confidentielle d'un Miniſtre étranger, qu'il adopte.

L'aliénation de l'Angleterre, de la Ruſſie, ſi juſte & ſi bien fondée....

Dans un pays dans lequel, en vertu de la conſtitution, le Cabinet du Monarque n'eſt pas le conſeil ſuprême de la Nation : dans un pays où les reclamations & la déſaprobation du peuple ont ſouvent forcé le Souverain à chaſser des Miniſtres qui abuſaient de ſa religion, il eſt très permis de conſidérer les ſentimens de la Nation comme pouvant être très indépendans & même diamétralement contraires à ceux de la Cour: La Cour de Ruſſie, remplie de ſa dignité & fière de ſa loyauté encore plus que de l'avantage naturel qu'elle

a ſur l'Angleterre qui ne peut ſe paſſer de ſon commerce, a voulu faire ſentir au Cabinet de Londres, qu'un ton d'orgueil & d'aigreur, inſultant pour tout le monde, n'eſt qu'un excès d'extravagance vis-à-vis de celui qui eſt pour le moins notre égal, & une folie énorme & impardonnable vis à-vis de celui dont nous avons beſoin. — Le traité de commerce ne fut pas renouvellé : mais la Nation Angloiſe, quitte pour payer, à cauſe des caprices de ſon Cabinet, une douanne plus forte que du tems du traité, n'en a pas moins continué ſon commerce avec la Ruſſie. Tous ceux qui ſuivent les opérations des ports de la Baltique, ſavent que ce commerce, loin de diminuer depuis cette époque, ſoit pour l'actif, ſoit pour le paſſif, n'a fait qu'augmenter annuellement. La Nation Anglaiſe continue à jouir en Ruſſie de la même condſidération & de la même confiance que ſa probité & ſes anciennes liaiſons dans le pays lui ont méritées à juſte titre. Loin que les Anglais nourriſſent de l'averſion contre la Ruſſie, il y en a dans la marine, dans les armées, dans tous les ſervices de l'Impératrice. On a vu, dans la dernière guerre avec la Suède, des Officiers d'un mérite connu dans la marine Anglaiſe, donner ſur les flottes Ruſſes des preuves de zèle & de courage qui pouvaient ſervir d'exemple aux patriotes les plus paſſionnés. Il y en a eu qui ont pouſſé leur dévouement juſqu'à l'héroïſme le plus ſublime & ſe ſont aſſociés à l'immortalité de Catherine, en arroſant de leur ſang ſes lauriers. Or, comme ce n'eſt certainement pas à l'inſinuation de

leur Cabinet qu'ils ſont entrés au ſervice Ruſſe, il faut ſuppoſer que la Nation Anglaiſe n'ait pas pour la Ruſſie les ſentimens qu'on lui attribue.

" A fait chercher des moyens pour ſe ſouſtraire „ à une ſorte de dépendance où elle a été tenue depuis „ long-tems par le monopole de cette Puiſſance.

Il eſt impoſſible de ſe perſuader que l'homme reſpectable à qui l'auteur de la brochure attribue la note en queſtion, ſe ſoit ſervi dans cet endroit, du mot de *monopole:* ou celui qui a traduit ſa pièce en français s'eſt trompé, ou c'eſt la faute de l'éditeur; car, comment ſuppoſer que quiconque a les premiers élémens des choſes, puiſse approprier le terme odieux de monopole à l'échange ſimple, vaſte & libre que deux Nations font de leurs produits. Cette expreſſion doit révolter tout être ſenſé: & une grande Nation qui enrichit l'Angleterre, depuis deux ſiècles, qui ouvre un débouché immenſe aux produits de ſon induſtrie, dont elle pourrait ſe paſser, & donne en échange, des denrées de la première néceſſité pour l'autre: une Nation qui s'eſt plû à conſidérer les Anglais comme ſes amis, comme le peuple par excellence, ne ſaurait être que très ſenſible de ſe voir traitée de monopoliſte dans une brochure..... Si une grande Nation pouvait deſcendre juſqu'à une brochure.

" La Pologne offre tout ce que la Ruſſie fournit. „

Il eſt plus aiſé de le dire que de le prouver. On eſt ici bien loin d'avoir des notions juſtes de nos productions & de celles de la Ruſſie, & on aurait, je crois,

B 2

toutes les peines du monde à nous faire voir dans la liste des denrées que nous, exportons, le fer, les cordages, plusieurs espèces de cuirs & de pelleteries particulières à la Russie, les huiles de lin & de chanvre, le savon, le suif, le cuivre, la colle de poisson, toute sorte de toiles, & sur-tout des toiles à voiles: articles de la première importance que, non seulement, nous n'envoyons pas à l'étranger, mais, dont nous faisons nous même pour la plûpart, nos provisions en Russie; Mais, supposant même que la Pologne possède tous les genres de produits que la Russie donne à l'Angleterre, serait elle en état de fournir la quantité énorme de ces produits dont l'Angleterre a besoin annuellement & qu'elle exporte depuis si long-tems de la Russie? Il est connu qu'il sort annuellement des ports Russes trois milles vaisseaux chargés pour l'Angleterre; Il est également notoire qu'à l'exception d'une partie de nos bois que la tyrannie des douanes Prussiennes empêche de sortir du pays, tous les autres produits de la Pologne sont vendus, tant bien que mal, aux Nations qui fréquentent la Baltique.

Il faudrait donc que, par dessus ses produits actuels, la Pologne fut en état de fournir chaque année trois mille cargaisons à l'Angleterre; sans cela l'Angleterre ne pourrait, tout au plus, que l'associer pour une partie modique au commerce qu'elle fait avec la Russie, & ses liaisons avec cette dernière subsisteraient toujours malgré le nouveau traité. Or, chacun sent l'impossibilité où nous sommes de faire un pareil effort,

Si cette énorme augmentation de notre agriculture est possible, à moins que nous ne semions des dents de Méduse pour doubler notre population, il est évident qu'elle ne saurait être que l'effet lent & incertain de l'attention suivie de plusieurs générations. Avant le partage, avant que la fiscalité Prussienne portât à notre commerce le coup mortel dont nous gémissons encore, notre agriculture fleurissait à l'ombre de la liberté de l'exportation. Le port de Dantzig était ouvert aux Anglais, mais leurs liaisons commerciales avec la Russie n'en existaient pas moins; On peut donc conclure qu'il est faux que l'Angleterre, en se liant avec nous, puisse se passer de la Russie.

„ La Prusse ne s'opposerait pas peut-être à ces „ vues, si ce n'était pour le dérangement qu'elle ap- „ préhende d'un système de finance vicieux & invétéré. „

La note développe ici les raisons qui empêchent la Prusse de changer un système des vices duquel on convient. D'après ce texte même, la Cour de Berlin doit être aussi ignorante sur ses véritables intérêts, que faible & inconséquente lors qu'elle peut opérer le bien, Il est étrange que, dans cette même note qui n'est donnée que pour les intérêts de la Prusse, on se fasse un devoir de nous peindre la façon de penser de cette Cour sous des traits si peu faits pour inspirer de la confiance. Il est à croire que la Cour de Berlin sera humiliée de voir ses torts divulgués par ses amis, comme il est à supposer que les Cabinets de Londres & de Varsovie & le Ministre dont l'auteur copie la note, qui ne sont

pas dans l'usage d'imprimer leurs dépêches, seront scandalisés de voir leurs vues & leurs démarches les plus secrètes publiées dans une brochure.

.... " Nous devons savoir gré à un Prince qui „ veut bien consentir à dépécer une grande ma„ chine... pour en substituer une autre don ni lui „ ni sa nation n'a que fort peu de connaissance, & contre „ laquelle ils doivent avoir beaucoup de préjugés....

Je suis bien loin d'être d'un avis contraire à celui de la note sur les vices du systême Prussien. Il y a peu d'institutions humaines qui ayent fait autant de mal aux hommes, que les principes de la régie française établie en Prusse en ont fait à toutes les Nations intéressées au commerce de la Baltique & à la Prusse elle même: mais, prétendre que ces vices ne soient pas connus en Prusse, qu'on y ait au contraire des préjugés contre le remède que ce désordre demande depuis long-tems, c'est avancer un fait dont tout démontre la fausseté. Qu'on jette les yeux sur *l'examen du compte rendu au Roi par Mr. de Launay*, pièce imprimée en Prusse en 1787 avec l'approbation du gouvernement, je ne puis pas me défendre d'en transcrire ici quelques passages. *Nous aurions cru que Mr. de Launay passerait sous silence le traité de la Pologne & ses opérations sur le transit, puisque l'un & l'autre ne valent rien. 1mo Quant au tarif Polonais qui est si exorbitant, tout le monde sçait que le commerce en a beaucoup souffert; & que les Polonais, depuis ce tems là, ne nous ont apporté que des marchandises avec lesquelles il leur était physiquement impossible d'éviter les*

frontières Prussiennes: tout le reste est allé ailleurs: ce qui a obligé l'administration elle même à filer plus doux. Non-obstant cela, Mr. de Launay, quoique très convaincu des vices du traité Polonais, ne laisse pas de l'étaler comme un chef-d'œuvre de son sublime savoir faire. 2do. Il est connu de tout le monde, que les droits du souverain sont toujours un objet très mince en comparaison des grands avantages répandus sur tout le pays où le transit fleurit. Helas! les Etats du Roi jouissaient autrefois, & avant l'arrivée de Mr. de Launay, de tous ces avantages dont il a trouvé le moyen de les priver. Les sujets du Roi ont perdu, depuis ce tems là, des millions & il y en a qui par les manœuvres de la régie française sont réduits à la mendicité. Il est toujours d'une bonne politique d'imposer beaucoup le transit des marchandises quand il y a une impossibilité absolue de transporter ces marchandises par une route différente: mais, aussitôt que le négociant exact dans son calcul trouve son profit & le moyen de se frayer une autre route, il ne craint plus le détour & n'est pas assez stupide pour passer par un pays où, sans compter les frais énormes, il est encore mal-traité & tracassé par mille vexations de la part des commis de l'accise & des péages. Parlez Mr. de Launay, & avouez, que votre fausse conduite, votre soif du lucre, votre passion d'introduire des droits sans nombre & de gagner pour votre auguste personne beaucoup de remises, vous ont fait faire la triste expérience du proverbe qui dit: qui trop embrasse, mal etreint; *Les négocians étrangers se sont moqués de vous, ils ont tourné leurs pas ailleurs & ont abandonné les Etats Prussiens. Tout le pays crie vengeance contre vous.*

Plus bas il eſt dit : *nous nous jetterions dans la prolixité ſi nous voulions entrer dans le détail de tout ce que M. de Launay débite ici ſur le commerce Polonais. Il ſuffit de dire que tous les beaux raiſonnemens & tous les mémoires qu'il allègue, ſont réfutés par des argumens réels & ſans réplique : ſavoir* 1mo *Par la diminution viſible du commerce Polonais.* 2do. *Par la ruine totale du tranſit de ce côté là, par les plaintes amères & fondées des négocians d'Elbing & de Kœnigsberg qui ne ceſſent de crier contre ces operations ruineuſes & diamétralement oppoſées à la bonne politique & au vrai ſyſtême du commerce; d'après cela, nous remarquons ici* 1mo *que l'aſſertion de Mr. de Launay* = quand on agit contre l'étranger, on agit pour la Nation = *qu'il veut faire paſſer pour un axiome en l'appliquant contre les Polonais, n'eſt pas toujours vraie, mais qu'elle eſt ſujette à de grandes exceptions comme dans le cas préſent dont nous avons la triſte expérience en mains.* 2do *Que l'opération du 2. p. 100 de droit mis ſur le commerce avec la Pologne, dont il fait parade ici, eſt une fineſſe couſue de fil blanc : c'eſt un jeu puéril de baiſſer les droits à 2. p. 100 & de hauſſer la taxe des marchandiſes à 100 p. 100.*

C'eſt une Commiſſion établie par la Cour de Pruſſe qui a fait ces aveux. Il n'en faut pas davantage, je crois, pour prouver que la Nation & le gouvernement ſont depuis long-tems convaincus en Pruſſe des vices de leur fiſcalité. La Pologne appauvrie & forcée à abandonner une partie de ſes reſſources, la Pruſſe privée d'un tranſit qui l'enrichiſſait, & l'infortunée Dantzig ruinée, réclament, depuis long-tems contre ce malheu-

reux ſyſtême enfanté par l'ignorance de tous les principes & par un intérêt ſordide & ruineux. Le gouvernement Pruſſien avoue à la face de l'univers ſes torts & ne les répare pas. O mes concitoyens, voilà celui que vous avez choiſi pour ami; pour protecteur, en qui vous avez voulu mettre toute votre confiance! je ne cherche pas à vous ſurprendre par des raiſonnemens captieux, je poſe ſous vos yeux des faits dont il eſt impoſſible d'attaquer l'authenticité.

.... " Il faut donc procéder avec beaucoup de
„ douceur & de précaution ſi l'on veut perſuader au
„ Roi de Pruſſe d'adopter un autre ordre de choſes
„ dans ſon régime fiſcal, & cela même, malgré qu'on
„ pourrait lui prouver qu'il y trouverait ſon compte.

Si les égards que le Cabinet de Pruſſe doit avoir pour les intérêts majeurs ne ſuffiſent pas pour l'obliger à changer un ſyſtême dont il reconnaît hautement les défauts, pouvons nous eſpérer qu'on faſſe ce ſacrifice aux intérêts de la Pologne? Mais, dira t-on, la poſſeſſion de Dantzig en ferait un dédommagement. Eh! comment une ville ſans territoire, ſans revenus, ſans induſtrie, peuplée, pour ainſi dire, uniquement de marchands & de porte-faix, une ville qui paye déja à la Pruſſe un impôt exorbitant ſur ſa nourriture, ſur ſa boiſſon, ſur tous les objets de ſa conſommation, pourrait-elle remplir le vuide ſenſible que la baiſſe du tranſit Polonais occaſionnerait pendant quelques années dans le revenu de la Pruſſe?

" Mais Dantzig eſt rendue malheureuſe & déſeſ-
„ pérée par la ſouveraineté de la République, dit plus
„ haut l'auteur.

Qu'on ne le croye pas, c'eſt inſulter à la raiſon & à l'humanité que de le dire. Dantzig, cette ville jadis ſi floriſſante & ſi heureuſe, qui de dix millions de ducats qu'elle avait annuellement en circulation avant l'invaſion Pruſſienne, eſt réduite à trois, Dantzig, dis je, eſt ruinée par le ſyſtême cruel & inhumain de la fiſcalité Pruſſienne. Ne pouvant pas nous approprier cette ville, s'eſt-on dit, il faut la perdre, & on y a réuſſi: mais Dantzig opprimée & tyranniſée ſurpaſſe encore Kœnigsberg, Stettin & tous les autres ports protégés & favoriſés par le gouvernement Pruſſien qui les poſſède. Dantzig, paſſant ſous la domination Pruſſienne perdrait encore du peu qui lui reſte. La baſe ſur laquelle le négociant fonde ſa confiance, eſt la ſureté, la liberté dont jouit ſon correſpondant & la ſageſſe & l'inamovibilité des loix qui le gouvernent. Les ſeuls contrebandiers riſquent tout pour gagner quelque choſe. Le ſpéculateur éclairé préfére un gain modique, mais ſûr, à l'appas d'un lucre conſidérable qui le fait trembler à chaque inſtant pour ſon capital. Puiſqu'un Launay a pu détruire le commerce Pruſſien & changer de fond en comble un ſyſtême ſur lequel les négocians étrangers, en liaiſons avec les Pruſſiens, avaient calculé leurs opérations, le gouvernement d'aujourd'hui aura beau adopter d'autres principes, qui pourra garantir aux Nations qu'un autre Lau-

nay ne paraisse encore & n'effectue un nouveau boulversement ? Ce furent sans doute, ces considérations puissantes qui engagerent l'Angleterre, à l'époque du partage, à s'intéresser à ce que Dantzig ne fut pas comprise dans la portion cédée à la Prusse. Il n'est pas vrai, comme dit l'auteur, que la Pologne doive à la médiation de l'Angleterre la conservation de cette ville. Ce point avoit déjà été réglé entre les Cours copartageantes, lorsque le Cabinet de Londres fit faire par son Ministre à Pétersbourg, la premiére démarche à ce sujet: & ce fait est de toute notoriété à Varsovie & ailleurs; mais il est très étonnant que ce même cabinet change aujourd'hui de politique, & sa conduite seroit incompréhensible, si l'univers ne savoit déjà combien souvent l'ambition des Cabinets se permet de sacrifier les intérêts des peuples à ses vues secretes.

Ce n'est donc pas pour avoir un dédommagement du sacrifice qu'on veut faire en notre saveur, qu'on nous demande Dantzig: c'est uniquement pour l'avoir, si la Cour de Prusse voulait changer son systême fiscal, il y a long-tems qu'elle l'aurait fait, qu'elle aurait du le faire. Il est absurde de nous dire qu'elle fera pour notre plaisir ce qu'elle n'a pas fait pour son propre avantage. Je dis plus: on prouve à l'évidence à cette Cour qu'il est de l'intérêt de ses finances que Dantzig reste libre: mais elle veut l'avoir parce que cette ville est à sa convenance politique, parce qu'elle réunit solidement ses possessions, parce qu'elle finit d'enfermer cette malheureuse Pologne, dont les pertes ont presque formé

la monarchie Prussienne. Le tems viendrait, peut-être, on l'on dirait aux Polonais, comme on dit aujourd'hui aux Dantzicois: votre liberté vous rend pauvres & malheureux, pliez sous le joug & les portes du bonheur s'ouvriront pour vous. Le gouvernement Prussien sent bien, que l'existence des douanes tyranniques de Fordom & de Fahr-Wasser est précaire, il prévoit que mille circonstances politiques, que l'œil clair-voyant de l'observateur éclairé ne voit pas même bien éloignées, peuvent affranchir la Pologne de ces gênes humiliantes; Il voudrait consolider, par la possession de Dantzig, son usurpation; On vous promet tout à présent, O Polonais!.... vous savez ce que cette même Cour nous promit dans le traité de 1775: vous savez comme elle a en tout tems, tenu ses promesses.... Qui pourrait l'obliger cette fois-ci à observer les engagemens d'un contrat si inégal? Dantzig, qu'on demande d'avance à la République en échange des facilités qu'on promet à son conmerce, passant une fois entre les mains de la Prusse, la Pologne sera t-elle en état de la reprendre en cas que la Prusse manque à sa parole?

Mais dit l'auteur: " Comme la Cour de Berlin „ dérivera du nouveau systême une grande partie de „ son revenu; Elle ne pourra plus songer à se rétracter. „ J'en appelle encore une fois ici au passage précieux de l'examen du compte de Launay que j'ai cité plus haut. La Prusse était, avant le systême français, sur le pied même qu'on lui demande d'établir à présent. Aveuglée par l'avidité de ses financiers, elle

n a méconnu l'utilité & elle s'eſt laiſſée entraîner à des erreurs dont les ſuites lui feront toujours funeſtes. Les mêmes cauſes ne pourront elles produire une autre fois les mêmes effets? Un Miniſtre ignorant ou perfide, qui perſuadera à ſon maître de doubler les douanes & le tranſit, pourra toujours juſtifier ſon conſeil par la recette des premières deux ou trois années parce que, détourner un grand commerce d'une route long-tems battue, n'eſt pas l'ouvrage d'un inſtant: mais le mal n'en ſera pas moins fait & les faux ſuccès, dont l'agent du pouvoir oſera s'applaudir, ſerviront à rendre la plaie de l'Etat encore plus profonde. Si les hommes & les peuples apprenaient ſur l'expérience des générations paſſées, il y a long-tems que la terre ne ſerait habitée que par des ſages.

" Mais l'Angleterre garantira &c. „ eſt il dit dans la note. Rien n'eſt ſi brillant ni ſi nouveau que l'idée d'une pareille garantie. Pour qu'elle ait ſont effet, il faudra que la Pruſſe conſente à avoir un Commiſſaire Inſpecteur Anglais dans toutes les douanes, car perſonne n'ignore, par combien de cavillations & de petits moyens le financier adroit fait vexer le commerce ſans augmenter le taux légal & apparent de l'impôt. La Pruſſe ſouffrira tranquillement dans le ſein de ſes Etats des étrangers qui veilleront à l'obſervance exacte de ſes engagemens.... à la moindre infraction des articles convenus, on verra le Commiſſaire Anglais, armé de l'orgueil impoſant de la juſtice & du ton qui convient au repréſentant ſévère d'une *Puiſſance dominante*, inti-

mer au Monarque infracteur le *hic ſtans delibera.* On tremblera à ſa voix impoſante, les griefs ſeront redreſſés, la juſtice reprendra ſon cours, & la Pruſſe, ſoumiſe aux leçons de ſes maîtres, en reſpectant la foi des traités, donnera un exemple de docilité inconnu à l'univers. Et on vous eſtime aſſez peu, O Polonais! pour vous bercer de pareilles chiméres?....

.... " Mais il n'y a rien de plus ſacré pour l'An-
„ gleterre que de pareils engagemens, auſſi n'y a-t-il
„ rien de plus précieux pour elle que ſon commerce.
„ Il n'en faut pas dautres preuves que les trois mil-
„ lions de liv: ſterlings qu'elle vient de dépenſer, pour
„ ſoutenir un intérêt de cette nature dans la mer
„ du Sud......

En Angleterre, un Miniſtre ambitieux qui veut détourner les yeux du peuple de l'examen de ſes opérations, ſe mettre à même de pouvoir armer pour ſes vues ſecrétes, ou ſe ménager une reſſource pour avoir des moyens, trouve toujours un expédient dont le ſuccés n'eſt pas douteux, en prétextant des griefs contre l'Eſpagne ou la France, & en déclarant à la Nation la probabilité ou la néceſſité d'une guerre contre ces Puiſſances. Le ſentiment profond d'averſion que les Anglais ſucent avec le lait contre ces deux Nations conſidérées toujours comme leurs rivales & ennemies naturelles, en réuniſſant tous les eſprits, ſert admirablement le Miniſtre, non pas pour vaincre l'oppoſition qui n'eſt jamais aſſez forte pour réſiſter aux volontés de la Cour, mais pour étouffer la voix

du ſage qui oſerait porter le flambeau de la raiſon & de l'humanité dans le labirinthe tortueux de l'intrigue. La colliſion entre les intérêts de l'Angleterre & ceux de la France & de l'Eſpagne, pour petite qu'elle puiſſe être au commencement d'un d'iſſérent, devient bientôt majeure par les grands objets toujours ſubſiſtans qui forment la baſe de leur rivalité. Ainſi, ſi le prétexte d'une guerre entr'elles eſt léger, le but peut toujours en être grand.

Quelle différence avec la Pruſſe? j'ai prouvé plus haut que l'objet du commerce Polonais par la Pruſſe, ne ſaurait de long-tems devenir majeur pour l'Angleterre. Elle n'a d'ailleurs ni rivalité, ni intérêts en contradiction avec la Pruſſe, qu'elle peut conſidérer, au contraire, dans l'ordre actuel des choſes, comme ſon alliée naturelle dans le continent. Le prétexte d'une augmentation d'impôts, qu'un Souverain peut toujours juſtifier par mille raiſons d'Etat, dont il ſerait inoui qu'une Nation étrangère prétendit de lui demander compte, ne pourrait que paraître abſurde: Il ſerait ridicule & extravagant, pour engager l'Angleterre à entreprendre une guerre du genre de celle qu'elle devrait ſoutenir contre la Pruſſe. On évite depuis un ſiècle, quantité de guerres en Europe, par un calcul de forces réciproques. C'eſt par un pareil calcul que l'Angleterre & l'Eſpagne ſe ſont déterminées à convenir dernièrement à l'amiable ſur les différents de Nootka. Mais, quel calcul peut il y avoir entre l'Angleterre & la Pruſſe qui n'eſt pas une Puiſſance maritime? une guerre dans

le continent a été de tout tems considérée comme impolitique & ruineuse pour l'Angleterre, lors même qu'elle la faisait avec des alliés puissans. En rompant avec son allié intime, elle devrait la soutenir toute seule ; & l'Electorat d'Hannovre ne serait qu'une proie aisée & utile à la supériorité énorme des forces Prussiennes.

Ce n'est pas tout d'avoir des forces considérables pour se faire respecter. Il faut être à portée de les faire agir contre celui qu'on se choisit pour ennemi. L'Empereur de la Chine a beau avoir 100 millions de sujets, & des armées, & des revenus proportionnés, s'il s'avisait de parler en maître aux Autrichiens, aux Polonais, au Roi de Sardaigne, malgré toute sa gravité Chinoise, on aurait raison de rire de son extravagance.

Il y a long-tems qu'on s'empresse de nous faire croire par des notes confidentielles, par des lettres amicales (nouveau genre de séduction politique, inventé & pratiqué avec succès par le Cabinet d'une Nation libre) que l'Angleterre va faire la guerre à la Russie, si celle-ci ne consent à faire, d'après les volontés de la première, sa paix avec les Turcs. Il ne sera peut-être pas hors de propos de jetter ici un coup d'œil sur cette idée qui n'est pas tout à fait étrangère aux objets que j'examine. Je suppose que la Suède & le Dannemarc sur-tout, qui a, sans contredit, entre ses mains les clefs de la Baltique, oubliant leurs intérêts permanens, s'assujettissent à laisser entrer ces hôtes dangereux dans une mer qui de tout tems a été leur partage, ainsi

que de la Ruſſie, & qu'elles conſentent à donner cet exemple funeſte. Je ſuppoſe que le Cabinet de Londres, négligeant les intérêts du commerce immenſe que la Nation fait avec la Ruſſie, ſe permette de plonger dans la miſère & dans la déſolation une infinité de familles dont les liaiſons, compliquées depuis des ſiècles, demanderaient des années pour être liquidées. Je ſuppoſe enfin que la Ruſſie qui a pourtant 50 bons vaiſseaux de ligne très en état de ſe battre & de vaincre, comme on l'a vu derniérement, ne veuille pas ſe meſurer avec ſes maîtres en l'art de mer, & qu'elle renferme ſes flottes dans ſes baſſins... Que feront les vaiſseaux Anglais dans la Baltique pour obliger l'Impératrice à recevoir la loi de leur Cabinet? les ports de Riga, de Revel & de Cronſtadt ſont, ſans doute, aſsés bien gardés pour ne pas craindre leurs attaques. S'ils parvenaient à y jetter quelques bombes, elles pourraient, très aiſément tomber ſur un magaſin ou ſur un comptoir Anglais; mais perſonne au monde ne s'imaginera que leur effet puiſse influer ſur le ſyſtême de la Cour de Pétersbourg. Les vaiſseaux Anglais ſe promeneront donc en long & en large ſur la Baltique: ſi un bon vent d'Oueſt ou de ſud-Oueſt les pouſse vers les côtes Ruſses, ceux qui échaperont à la tempête, pourront au retour, apprendre à leurs compatriotes les ſuccès éclatans des entrepriſes du ſublime Cabinet qui les gouverne. Les Anglais s'imaginent-ils qu'on ne ſache raiſonner, qu'on ne ſache calculer que chez eux?

Jugez d'après cet apperçu, O Polonais, du cas que vous pouvez faire de la garantie Anglaise pour les différens objets pour lesquels on vous la promet. Le ton dont on vous l'offre dans la note confidentielle, ne peut que justifier mes réflexions; On vous dit: „ que vous devez vous en contenter; „ mais, comme vous n'en avez nullement besoin & que sa validité est plus que douteuse, vous pouvez remercier un cabinet orgueilleux qui vous demande un sacrifice cruel pour prix d'une protection inutile.

L'auteur par un dialogisme qui serait ridicule s'il n'était pas méchant, prétend, dans une note *page 6.* nous faire sentir que la Diète n'avait pas le droit de déclarer les domaines de la Couronne inaliénables, car nous n'en sommes pas à savoir que le Souverain, dans tous les pays du monde, peut révoquer les loix qu'il a faites. Sans m'étendre sur ce que cette proposition a d'offensant pour le corps législatif de la République; J'en ferai une autre qui étonnera sans doute notre auteur, auquel les principes du droit public ne paraissent guères familiers. Une Nation a le droit de céder une conquête: elle peut céder une possession, qui par une acquisition quelconque lui appartient; mais qui, par la nature de sa constitution n'a pas été admise à faire une partie de l'ensemble de la chose publique: mais aucune Nation, dans aucun cas possible (celui de la force excepté) n'a & ne peut avoir le droit, de céder une partie intégrante de l'Etat sans le consentement de ceux qu'elle veut séparer de son corps, parce que l'union des

différentes Provinces d'un Etat suppose un contrat tacite, s'il n'est pas exprimé entre chacun d'elles & l'ensemble de l'Etat, qui ne saurait être rompu que par l'injustice la plus criante, sans l'acquiescement mutuel des deux côtés: & de même qu'une Province qui se sépare, de son chef, de la République, est traitée de rebelle envers l'Etat, la République qui abandonne une Province, doit être considérée comme rebelle envers son co-Etat. Le genre de cet écrit ne me permet pas de développer davantage cette idée: Un exemple suffira pour lui donner plus de jour. Personne ne contestera aux Etats-unis le droit de disposer à leur gré des pays de l'Etat: mais, si six de ces sept provinces qui composent la République, s'avisaient de vouloir céder la Gueldre, qui oserait appeller cette transaction juste & légitime? Les bases de toutes les sociétés sont les mêmes: elles ne different que par les formes, & cet exemple peut être appliqué à tout autre Etat.

Dantzig est une ville libre qui reconnait depuis des siécles la suzeraineté de la République, qui a été toujours fidèle à ses engagemens envers la Pologne; La République serait donc injuste, si elle lui retirait sa protection.

Dantzig, par la bonne foi de ses habitans, par son crédit, par son industrie, a fait fleurir pendant des siécles l'agriculture & le commerce de la Pologne. La République serait donc coupable d'une ingratitude noire envers sa fidéle Vassale, si elle l'abandonnait au joug qui la menace.

Dantzig eſt le ſeul débouché qui reſte à la Pologne ſur la Baltique: mille combinaiſons politiques aiſées à prévoir peuvent l'affranchir des entraves cruelles qui la gênent à préſent; mais, ſi nous la cédons il ne nous reſte aucun eſpoir de la reprendre. La République commettrait donc une faute impardonnable en politique, ſi elle contribuait à conſolider les chaînes dont on l'a environnée.

La République ne peut & ne doit pas prêter l'oreille à aucune propoſition qui ait pour objet la ceſſion de Dantzig. C'eſt la concluſion de mes raiſonnemens.

La Diète actuelle n'a pas donnés à la Pologne une armée, un revenu, une adminiſtration, pour ſceller ſes opérations par une lâcheté qui la déshonorerait aux yeux de l'univers, qui la rendrait l'objet du mépris & des malédictions de la Patrie juſqu'à la poſtérité la plus reculée. Elle doit ſe défier de ceux qui lui conſeillent une démarche également contraire à ſa gloire & au bien-être de la Nation. C'eſt le réſumé de mes remarques.

On pourrait ne rien répondre à l'auteur ſur ce qu'il dit: " que l'Angleterre eſt ſi éclairée ſur ſes „ propres affaires; ,, ſi, de ce principe il ne tirait enſuite une conſéquence qui nous humilie. Mais une Nation qui dans l'eſpace de 15. ans a perdu l'Amérique, a vu l'Irlande ſe ſéparer preſqu'entièrement d'elle, ſa dette croître à une ſomme qui épouvante l'imagination la plus vaste, une Nation qui a laiſſé former

ſous ſes yeux l'établiſſement tyrannique des acciſes, à qui des eſprits profonds prophétiſent, ſi elle n'ouvre pas les yeux, une banqueroute inévitable, la perte du reſte de ſes poſſeſſions dans les deux Indes, & ce qui eſt encore plus irréparable, la perte même de cette ombre de liberté qu'elle conſerve encore, paraît au contraire trop peu éclairée ſur ſes propres affaires pour ſe bien entendre à celles des autres. Lors qu'il ajoute, en s'adreſſant aux Polonais: „ que les Anglais, „ ſavent mieux ce qu'il nous faut que nous mêmes, il nous inſulte de la manière la plus indécente, ſi ce mot était échapé à un Polonais, ce mauvais citoyen mériterait d'être exclu à jamais du ſein de la Patrie qu'il oſe outrager ſi indignement: mais, ſi c'était à un Anglais, on pourrait lui dire, vous dévoilez le mépris injuſte que vous avez pour cette Nation trop bonne & trop généreuſe & il eſt inconcevable que vous vous imaginiez de vous captiver la confiance d'un peuple en l'offenſant ſous ſes yeux mêmes.... Non! ce ne ſaurait être un Anglais!.... Un Anglais n'offenſe perſonne & encore moins une Nation.

Je pourrais ici m'arrêter ſur ce que l'auteur dit des intentions hoſtiles de la Ruſſie à notre égard: mais, comme cet écrit eſt fait dans le but d'éclairer ma Nation ſur des intérêts auſſi graves que preſſans, je ne veux pas donner un prétexte aux mal intentionnés de crier à l'impiété contre moi, en manifeſtant ici des opinions qui ne ſont pas encore générales, je me permettrai uniquement de remarquer, que la Ruſſie

triomphante de tout côté, la Ruſſie que nous avons outragée de cent façons différentes, qui a 100,000 hommes à nos confins, qui à la paix prochaine aura ſelon toutes les apparences entre ſes mains le deſtin de la moitié de la Pologne puiſqu'elle gardera l'empire de la mer noire & des rivières par leſquelles notre commerce peut y trouver un débouché. La Ruſſie, dis-je, nous laiſſe tranquille, achète les denrées de notre Ukraine ſans leur faire payer aucun impôt, ne nous demande point de ſacrifices, & ne nous inſulte pas en intriguant contre nous, ſous le voile de l'amitié, dans les Cours étrangeres, & en contrecarrant nos démarches.

L'auteur enfin ouvre à nos yeux une brillante perſpective. „ Une place parmi les Puiſſances indépen-„ dantes, le doux titre de Sœur (qu'aucune Cour ne „ nous a jamais refuſé) „ & l'invitation d'accéder à „ la grande chaîne fédérative qui doit conſolider & „ aſſurer la paix à notre hemisphere. „ Il ſerait plaiſant que l'auteur eut penſé de faire honneur du projet de cette chaîne fedérative au Cabinet de Londres On pourrait en vérité lui dire de belles choſes là deſſus, ſi après avoir raiſonné dans cet écrit, on voulait ſe permettre de faire des épigrammes.

L'idée d'une paix perpétulle qui ſeule ſuffirait pour rendre recommendable au genre humain la mémoire chérie du *bon Roi* & celle du vertuex *Abbé de S. Pierre*, cette idée auguſte & ſublime ne ſera jamais, comme on l'a dit, qu'un rêve des ames ſenſibles, à

moins qu'une des comètes qu'on nous annonce, en paſſant par notre ſyſtême, ne déracine par ſon influence propice quelqu'une de ſes paſſions funeſtes qui ſont en dernière analiſe les cauſes de toutes les guerres; les paix des Nations ne feront jamais que des treves, & l'ambition & l'avarice n'éveilleront que trop ſouvent, pour le malheur des humains, la diſcorde de ſes légers aſſoupiſſemens.

J'ai parlé peut-être quelquefois ſans ménagement dans cet écrit, j'ai cru devoir à mon pays un tribut de mes idées; & quand on ſent puiſſamment les vérités qu'on examine, on ne peut pas toujours prendre aſſez de garde aux termes dont on ſe ſert. L'auteur du mémoire lui-même, qui était bien loin de ſentir & d'écrire des grandes vérités, n'a pas, méanmoins, donné dans ſa brochure un exemple de modération, & l'anonyme qu'il a gardé prudemment, a encouragé celui qui lui a répondu, à écrire avec liberté. Je cacherai auſſi mon nom, qui certes n'ajouterait point de prix à mon ouvrage. L'auteur du mémoire pourra à ſon tour me répondre, me dire des injures tant qu'il voudra, car pour des raiſons je l'en défie.